

# COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 29 Avril 2014**

L'an Deux mille quatorze, le Mardi 29 Avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

## **Présents :**

- Mrs Norbert LESAGE - Eric BAYEUX - Arnaud CONDE - Alain MEILLON - Stéphane BARETTE - Samuel BEAUREPAIRE - Daniel JOLY - Gilbert LUBIN
- Mmes Corinne FORVEILLE - Nathalie JARDIN - Catherine MARIE

## **Absents excusés :**

- Jacques VERTES
- Omar TOUZANI donnant pouvoir à Alain MEILLON
- Mélanie LECOUTURIER donnant pouvoir à Norbert LESAGE
- Isabelle MIALDEA

**Elu secrétaire :** Monsieur Alain MEILLON

## **N° 2014-05-01 : COMPTE DE GESTION 2013 :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte de Gestion 2013 de Madame le Percepteur.

## **N° 2014-05-02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2013 :**

Le Conseil Municipal au vu du Compte Administratif 2013 adopte à l'unanimité les résultats suivants :

Résultat de l'exercice de fonctionnement	+ 91 515.33 €uros.
Résultat de l'exercice cumulé de fonctionnement	+ 274 356.60 €uros.
Résultat de l'exercice d'investissement	+ 104 322.22 €uros
Résultat de l'exercice cumulé d'investissement	+ 12 494.82 €uros.

## **N° 2014-05-03 : AFFECTATION DU RESULTAT 2013 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2014 :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter la somme de 274 356.60 €uros en section de fonctionnement au report à nouveau créditeur ligne 002 et décide d'affecter la somme de 12 494.82 €uros en section d'investissement au report à nouveau créditeur ligne 001.

## **N° 2014-05-04 : TAUX D'IMPOSITIONS POUR L'ANNEE 2014 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien au même taux qu'en 2013 des trois taxes servant de base aux calculs des impôts, soit :

- Taxe d'habitation	8,45 %.
- Taxe Foncière Bâti	17,19 %.
- Taxe Foncière Non-Bâti	30,64 %

## **N° 2014-05-05 : BUDGET PRIMITIF 2014 :**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2014 suivant à l'unanimité :

Dépenses de fonctionnement :	605 584.60 €uros.
Recettes de fonctionnement :	605 584.60 €uros.
Dépenses d'investissement :	473 319.42 €uros.
Recettes d'investissement :	473 319.42 €uros.

**N° 2014-05-06: INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une indemnité pour le gardiennage de l'église communale au Père Philippe CENIER pour un montant de 119.55 €uros pour l'année 2014.

**N° 2014-05-07 : ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX POUR LES COMMISSIONS DE VILLERS BOCAGE INTERCOM :**

- Développement Economique, Tourisme : Gilbert LUBIN
- Environnement, Ordures Ménagères, Voirie, Assainissement : Eric BAYEUX
- Jeunesse, Sports, Culture : Isabelle MIALDEA
- Aménagement de l'espace, Communication : Samuel BEAUREPAIRE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.